

# Les Foulées Rémoises

Dimanche  
10 octobre 2010

à partir  
de 10h

Parc  
Léo  
Lagrange  
à  
Reims

Renseignements  
et inscription

EFS Reims Athlétisme  
au 03 26 09 22 41  
ou par e-mail à  
[contact@efsra.com](mailto:contact@efsra.com)  
site internet : [www.efsra.com](http://www.efsra.com)

conception et illustration : [www.monsieurfox.fr](http://www.monsieurfox.fr)



# Les Foulées Rémoises

Dimanche 10 octobre 2010 à partir de 10h00

L'Entente Family Stade de Reims Athlétisme (EFSRA) vous invite à participer aux Foulées Rémoises qu'elle organise le dimanche 10 octobre 2010 à partir de 10h00 au parc Léo Lagrange à Reims.

## Programme

### Course 1 - départ 10h00 - 10 801 m

Cadets à vétérans (H&F) nés en 1993 et avant

### Course 2 - départ 11h15 - 2 238 m

Benjamins et minimes (H&F) nés en 1998 à 1995

### Course 3 - départ 11h30 - 1 165 m

Eveil athlétique et poussins (H&F) nés en 2002 à 1999

### Départ et arrivée, dossards :

Parking du parc Léo Lagrange - complexe René Tys à Reims

### Engagements (possibilité de s'inscrire sur place)

Course 1 : 8 €

Courses 2 et 3 : gratuites

Chèque à l'ordre de l'EFSRA - Majoration de 2 € le jour de l'épreuve

Clôture des inscriptions 30 min avant le départ de chaque course.

### Récompenses

Nombreux lots, médailles, dotation souvenir, primes pour la course 1 - présence indispensable des lauréats.



zone de départ/arrivée :  
Parking du parc Léo Lagrange à Reims - complexe René Tys

## Bulletin d'inscription à faire parvenir jusqu'au vendredi 8 octobre 2010 à :

EFSRA - Stade Georges Hébert - 25 rue Raymond Poincaré - BP 21 - 51873 Reims Cedex 03

Tél : 03 26 09 22 41 - Fax : 03 26 06 28 99 - E-mail : [contact@efsra.com](mailto:contact@efsra.com) - Site web : [www.efsra.com](http://www.efsra.com)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : .....  masculin  féminin

Licencié FFA :  OUI  NON N° Licence : .....

Nom du club : ..... E-mail : .....

Licencié(e) d'une autre Fédération : depuis le 1er janvier 2008, vous devez désormais, comme les non-licenciés, présenter un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (sauf titulaires d'une Licence FF Triathlon et UFOLEP Athlétisme).

Non licencié(e) : les non-licenciés doivent obligatoirement fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

S'inscrit aux Foulées Rémoises et reconnaît avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve :

course 1  course 2  course 3

Fait à ..... le .....

Signature :

(des parents pour les mineurs)